



INSTITUT DE LA GOUVERNANCE TERRITORIALE

IGT

BP 5005, Dakar-Fann

Email : igt@ucad.edu.sn

Téléphone : 33 860 48 19

APPEL A CANDIDATURES POUR LE RECRUTEMENT DE LA TROISIEME PROMOTION DE L'INSTITUT DE LA GOUVERNANCE TERRITORIALE

Dans la dynamique de la professionnalisation de ses filières, l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar a ouvert un Institut de la Gouvernance territoriale (IGT) à la rentrée académique 2016-2017. Cet Institut a pour missions d'accompagner l'Etat, les collectivités locales et les partenaires au développement dans la définition et la mise en œuvre des politiques publiques, notamment celles dédiées à la décentralisation et au développement territorial.

COMPETENCES ET DEBOUCHES

Les réformes administratives et territoriales récentes, ont créé un important besoin en ressources humaines pour l'administration publique locale. L'IGT est ainsi chargé de former des cadres qualifiés aux métiers de :

- **l'administration et la gestion des collectivités territoriales ;**
- **l'aménagement et le développement territorial ;**
- **l'animation territoriale et la médiation sociale.**

La formation, d'une durée de trois (03) ans, débouche sur l'obtention **d'une Licence professionnelle en Gouvernance territoriale et développement local**. Les diplômés peuvent intégrer les institutions, les agences et structures d'appui au développement (administration publique, collectivités territoriales, coopération technique, projets, programmes, ONG, associations communautaires, services parapublics, etc.) et/ou poursuivre des études supérieures (en Master et Doctorat).

CONDITIONS D'ADMISSION

Peuvent faire acte de candidature **les bacheliers de l'année 2018 (des séries G, L et S) orientés par CAMPUSEN** à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar. Seuls les 50 meilleurs dossiers seront retenus.

DEPOT DES CANDIDATURES

Les demandes d'admission sont reçues du **08 octobre au 15 novembre 2018** au secrétariat de l'Institut de la Gouvernance territoriale, Ecole supérieure d'économie appliquée (ex-ENEA, route de Ouakam).

Le dossier de candidature comprend :

1. une demande manuscrite adressée à la Directrice de l'IGT ;
2. une copie légalisée de l'attestation provisoire du baccalauréat ;
3. une copie légalisée du relevé de notes du baccalauréat ;
4. un extrait de naissance de moins de 3 mois ou une copie légalisée de la carte d'identité nationale ;
5. les frais de dossier de 5000 francs CFA.

Pour toutes informations complémentaires s'adresser :

- au **Secrétariat de l'IGT** par téléphone au **33 860 48 19 - 77 633 48 91- 77 608 36 78**
- ou par email à igt@ucad.edu.sn.

LA DIRECTRICE

